



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 2 septembre 2013

13241/13

DIPL 23

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la République Islamique du Pakistan
auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur
Aizaz Ahmad CHAUDHRY en remplacement de Son Excellence Monsieur
l'Ambassadeur Munawar Saeed Bhatti

Par lettre parvenue le 31 juillet 2013, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République Islamique du Pakistan auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Aizaz Ahmad CHAUDHRY comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Munawar Saeed Bhatti.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Aizaz Ahmad CHAUDHRY comme Chef de la Mission de la République Islamique du Pakistan auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Aizaz Ahmad CHAUDHRY en qualité de Chef de la Mission de la République Islamique du Pakistan auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3963/13 en date du 2 août 2013, a été acquis à la date du 1 septembre 2013. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.